

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 28 MAI 2009

Nos réf : JD/MCD

**Présents :** RADREAU Claire, KNEPPERT Pierre, PETIT Betty, BELZ Christian, PARRAIN Carole, MORENO Christine, MAKSOUUD Mourad, MERAUX Jocelyne, GROSJEAN Laurence, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, GRILLOT Fabienne, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, BONNOT Monique, ZEFEL Frédéric, PERRON Danièle, CLAUDON Pierre, MONNIN Jean-Pierre, MIELLE Claudine, DEMANGEON Michel, TRAVERSIER Agnès, MARC Annie.

**Excusés :** FONTAINE Dalila, a donné procuration à PETIT Betty,  
MOUHOT Marcel, a donné procuration à DEMANGEON Michel,  
PAGNOT Pascal, a donné procuration à TRAVERSIER Agnès,

**Absente :** GARCIA Yamina.

**Madame Claire RADREAU, Maire,**

- ouvre la séance ;
- dresse l'état des présences ;
- **Madame Laurence GROSJEAN** est nommée secrétaire de séance ;
- constate le quorum.

Le compte-rendu du 27 mars 2009 appelle des observations de la part des élus de l'opposition (remarques reçues par courrier en date du 27/04/2009) :

- Subvention de l'AGASC : vote POUR 16, CONTRE 6 et non 6 abstentions comme indiqué sur le compte-rendu. La délibération sera donc modifiée.
- **Madame Agnès TRAVERSIER** avait sollicité des explications quant au montant de la subvention attribuée à l'AGASC : 138 000 €
  - 102 000 € au C/6575
  - 36 000 € au C/611

- Intervention de **Claire RADREAU** : « L'actualité nous oblige à modifier légèrement l'ordre du jour.

Nous accueillons **Monsieur VURPILOT**, du Service des Transports et de l'Eau de l'Agglomération, pour nous expliquer la gestion des boues issues des stations d'épuration.

**Monsieur VURPILOT** va nous faire un exposé et ensuite, chacun pourra poser les questions qui ont besoin d'un éclaircissement ».

- Intervention de **Monsieur VURPILOT** : « Les boues issues des stations d'épuration des eaux usées de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard sont épandues sur des parcelles agricoles à la demande des agriculteurs (agriculteurs volontaires) sises sur la Commune de Bavans.

Ces épandages sont réalisés dans le respect le plus strict de la réglementation en vigueur et autorisés par arrêté préfectoral en date du 29 juillet 2002.

Des analyses de boues préalables à tout épandage déterminent notamment la qualité du produit à épandre, des analyses de sol ainsi que des plans de fumure ayant pour objectif d'ajuster la fertilisation en fonction des caractéristiques du milieu.

Depuis 1988, année à partir de laquelle la Collectivité a choisi ce mode de valorisation, les résultats des dites analyses ont montré sans exception que les boues des stations d'épuration de la Collectivité présentent :

- Des qualités fertilisantes indéniables ;
- Des teneurs en éléments traces métalliques et en composés organiques largement inférieures aux valeurs limites imposées par la réglementation ».

**Danièle PERRON** : « Depuis quelle année cela est mis en place ? »

**Mr VURPILOT** : « Depuis 1988 »

**Pierre KNEPPERT** : « Les précédentes municipalités étaient-elles avisées des épandages ? »

**Mr VURPILOT** : « Les municipalités sont toujours averties par courrier »

**Michel DEMANGEON** : « Ces documents ont-ils été fournis à la Mairie ? »

**Pierre KNEPPERT** : « montre un courrier en sa possession »

**Mr VURPILOT** : « Une enquête publique a eu lieu, Mairie avisée »

**Fabienne GRILLOT** : « Ce plan est reconduit chaque année, les analyses sont faites régulièrement ? ».

**Mr VURPILOT** : « Application de la réglementation : l'agriculteur en fait la demande, il faut compter 4 années entre chaque épandage ».

**Claire RADREAU** : « Le mot épandage est différent du mot enfouissement. Pouvez-vous définir ce mot ? ».

**Mr VURPILOT** : « Un épandage, c'est répandre sur le sol des boues qui vont agir en fertilisant. Un enfouissement, c'est enterrer des déchets dont on ne sait que faire ».

**Mourad MAKSOUUD** : « Existe-t-il des distances par rapport aux habitations? D'où viennent les boues récupérées ? ».

**Mr VURPILLOT** : « Des distances sont à respecter. Les boues proviennent de Sainte-Suzanne – Arbouans ».

**Michel DEMANGEON** : « Peut-on se procurer la réglementation ? ».

**Mr VURPILLOT** : « L'arrêté de la Préfecture est de 1993, tout est sur internet ».

**Madame le Maire** remercie **Monsieur VURPILLOT**.

**Claire RADREAU** : « Le dimanche 26 avril, les membres de ce Conseil Municipal issus de l'association « Présence et Avenir » ont diffusé une information à la population de Bavans.

Je laisse maintenant la parole à **Monsieur KNEPERT** ».

• Intervention de **Pierre KNEPERT** : « Pour crédibiliser votre tract, il vous fallait du sensationnel et vous avez trouvé un sujet qui marquerait les esprits : les boues de stations d'épuration.

Quelle aubaine en pleine épidémie de grippe porcine pour encore augmenter la peur des habitants de Bavans en utilisant ces deux sujets sensibles que sont : la protection de l'environnement et la santé publique, et ainsi attaquer la Municipalité mais aussi la CAPM.

Comment imaginer que la Présidente de l'association « Présence et Avenir » à côté de laquelle figurent comme adhérents l'ancien Maire et son 1<sup>er</sup> Adjoint, ait pu s'emparer d'un tel sujet sans se renseigner davantage sur la réalité des faits. Le manque de concertation, l'amnésie de certains, sont-ils responsables de ce dérapage ?

La Municipalité actuelle, fidèle à ses principes énoncés : Démocratie, Respect et Transparence, ne cache rien :

- Aux élus, voir compte-rendu de Municipalité du 03 février 2009,
- A la population, puisqu'elle n'hésite pas à mettre ce type d'information sur le site internet.

Alors, que dire du comportement sur ce sujet du Maire de l'ancienne Municipalité et de son 1<sup>er</sup> Adjoint, qui ont par exemple été informés en juin 2007 de l'épandage de 83 tonnes de boues sur 4,57 hectares : ont-ils fait une communication dans une des Commissions ? ont-ils informé les habitants ? se sont-ils posés des questions ?

Rien de tout cela.

Sur ce problème, ils se sont disqualifiés lors du précédent mandat pour prétendre à devenir aujourd'hui des donneurs de leçons.

Je crois qu'il est inutile d'en dire davantage, l'intervention du responsable Transport Eau de la CAPM ne fait que mettre en évidence l'information tronquée et mensongère qui caractérise votre tract ».

**Claire RADREAU** : « Je suis entièrement solidaire de la déclaration de mon premier Adjoint. Aussi, je demande à l'association qui a diffusé un tel mensonge (accompagné de bien d'autres sur lesquels il ne me semble pas utile de revenir), donc je demande, au nom de tous les membres de la majorité de ce Conseil Municipal, aux signataires de ce ... de bien vouloir corriger dans les plus brefs délais par tout moyen à leur convenance les points suivants :

- « enfouissement » ne signifie pas « épandage », vocabulaire ?
- Les contrôles sanitaires effectués sont en règle avec la législation.
- Le contrôle des terres traitées est fait régulièrement.
- Cet épandage a eu lieu régulièrement depuis 15 ans...

Ainsi, les Bavonais sauront où est la réalité. D'autre part, nous adressons un courrier à **Monsieur le Préfet** afin de le rassurer sur l'intégrité de nos actions ».

**Michel DEMANGEON** : « Je constate que je suis sénile, je n'étais pas au courant mais je vais vérifier, c'est fort bien d'avoir eu toutes ces explications par Monsieur VURPILLOT. Je vous remercie de m'avoir laissé ce temps de parole ».

**Agnès TRAVERSIER** : « Un courrier sera-t-il envoyé à la Présidente de l'association ? ».

**Claire RADREAU** : « Ce n'est pas une obligation, mais on étudiera la question, je vous rappelle que vous êtes co-signataires, vous faites partie de cette association ».

## Ordre du jour :

### I – Désignation du Jury d'Assises → Rapporteur **Claire RADREAU** ↗

Chaque année, à partir de la liste électorale, 9 noms doivent être tirés au sort comme le stipule l'Article L17 du Code électoral.

**Madame Monique BONNOT** et **Monsieur Marcel MANIAS** sont désignés pour effectuer le tirage au sort. Résultats :

- 1- **Mme HELL Nadine épouse GUERITEY**, 39 rue des Rossignols 25550 BAVANS,  
liste électorale p.146 ligne 1201
- 2- **Mme LECOMTE Roselyne épouse GENESTIER**, 09 bis rue des Rossignols 25550 BAVANS  
liste électorale p.177 ligne 1467
- 3- **Mme MASUER Françoise CLAUDEPIERRE**, 01 rue des Campenottes 25550 BAVANS  
liste électorale p.201 ligne 1663
- 4- **Mr MANGEL Bernard**, 07 rue Ernest Lelache 25550 BAVANS

- liste électorale p.194 ligne 1603  
5- **Mr GUIDET Christian**, 04 rue Sous-Roches 25550 BAVANS
- liste électorale p.140 ligne 1159  
6- **Mme RAGONOT Michèle épouse VEUILLEQUEZ**, 02 rue Combe St-Père 25550 BAVANS
- liste électorale p.252 ligne 2095  
7- **Mme PANTALEO Carla épouse JORANDON**, 10 impasse Daniel Beucler 25550 BAVANS
- liste électorale p.231 ligne 1921  
8- **Mr BURETTE Jean-Yves**, 05 rue des Vergers 25550 BAVANS
- liste électorale p.50 ligne 2606  
9- **Mr GIRARDCLOS Serge**, 42 rue des Rossignols 25550 BAVANS
- liste électorale p.127 ligne 1046

## **II – Désignation du correspondant de défense → Rapporteur Claire RADREAU ☞**

La fonction de correspondant de défense a vocation à développer le lien « Armée – Nation » et promouvoir l'esprit de défense.

Candidat proposé par **Madame le Maire** : **MERAUX Jocelyne**,

Candidat proposé par l'opposition : néant.

A l'unanimité, **Madame MERAUX Jocelyne** est désignée correspondant de défense.

## **III – Réforme des vacances funéraires → Rapporteur Claire RADREAU ☞**

La loi n° 2008-1350 du 19 décembre 2008 relative à la législation funéraire modifie partiellement le dispositif applicable à la surveillance des opérations funéraires et aux vacances versées pour la réalisation de ces surveillances.

Le législateur a souhaité réduire le coût global des funérailles supporté par les familles en harmonisant sur l'ensemble du territoire le taux unitaire des vacances entre 20 et 25 €. Taux proposé 20 €.

**Le Conseil Municipal, par 26 POUR et 0 CONTRE, émet un avis favorable.**

Madame le Maire établira l'arrêté fixant ce taux.

## **IV – Projet d'élaboration du PLU : Communes de Présentevillers et de Lougres**

**→ Rapporteur Pierre KNEPPERT ☞**

**La Commune de Présentevillers** a engagé une procédure de révision générale du POS en PLU : la Commission ne souhaite pas être consultée, un courrier sera transmis en ce sens.

**La Commune de Lougres** a arrêté son projet d'élaboration du PLU, l'avis du Conseil Municipal est sollicité :

**Le Conseil Municipal n'ayant aucune observation à formuler, émet, à l'unanimité, un avis favorable.**

## **V – Rapports des Commissions :**

⊕ **COMMISSION « GROUPE DE REGULATION SOCIALE » séances des 23 mars 2009 et 04 mai 2009**  
**- rapporteur Claire RADREAU ☞**

Les comptes-rendus ont été remis aux membres pour information.

⊕ **COMMISSION « URBANISME – ENVIRONNEMENT – PATRIMOINE » séances des 21 avril 2009 et 18 mai 2009 - rapporteur Pierre KNEPPERT ☞**

### **Point R des Hauts de Bavans, proposition d'aménagement :**

Présentation du projet d'aménagement d'un point R, étudié par le pôle Paysages - Espaces verts de la CAPM après observations des Services Techniques de la Mairie.

Situé à l'angle des rues des Vergers et des Noisetiers, avec des courbes de giration permettant une desserte aisée et surtout une minéralisation plus importante pour un entretien facile, ce point R sera bordé côté habitation par la plantation d'une haie et la construction d'un petit muret de pierres sèches assemblées avec un liant chaux/ciment/sable.

La Commission a donné un avis favorable au projet.

#### **Zone de loisirs, acquisition du foncier :**

- La Commission a été amenée à donner son avis sur la dernière proposition de **M. LETONDELLE Georges** en date du 26 mars 2009, concernant la vente à la Commune d'une partie des parcelles n° 138 et 144 lieu dit « Chevautraie » pour une surface d'environ 82 ares. Elle a estimé que le montant proposé en date du 24 février 2009 était le maximum qui pouvait être accepté. Un courrier a été adressé au propriétaire pour lui signifier la position de la Commune.

- La rencontre avec **M. CHOPARD Jean-Claude** en date du 20 mars 2009, a permis de clarifier ses souhaits par rapport à la vente de la parcelle n° 145 : possibilité d'achat de la parcelle FALLOT n° 150, création d'un chemin d'accès à la parcelle n° 387. Etude en cours sur ce dossier.

#### **Point enquête nouveau cimetière :**

Après enquête et avis favorable de l'Hydrogéologue en date du 28 janvier 2009, l'enquête commodo et incommodo s'est déroulée du 30 mars au 16 avril 2009. Deux observations ont été formulées sur le registre d'enquête. La troisième phase a consisté à effectuer des sondages par une entreprise spécialisée ; après consultation de trois entreprises et avis de la Commission, B3G2 a été retenue pour un montant 2300 € HT.

#### **Point sur agrandissement du Multi Accueil :**

L'avant projet définitif (APD) a été présenté par le cabinet d'études **CETEC** le 14 avril 2009. Les lots de travaux avec leur quantitatif ont été déterminés, la consultation des entreprises a été lancée. Les dossiers ont été retirés le 30 avril et les plis déposés en Mairie au plus tard le 25 mai 17h30. Ouverture des plis effectuée le 26 mai à 17h00.

#### **Extension FAURECIA, vente de terrains communaux :**

Par courrier du 31 mars 2009, **Faurecia Système d'échappement** nous a confirmé son souhait d'acquérir les parcelles n° 5, 381 et 3 en partie (50 ares) au prix de l'estimation des domaines soit 100 € l'are, tous frais afférents soit 6 805 €. Le Conseil Municipal s'est prononcé le 06/02/09.

#### **Point réfection rue de Campenottes :**

Ces travaux, prévus au budget d'investissement 2009, vont faire l'objet d'une consultation d'entreprises. Ils se dérouleront à partir de septembre 2009. Un courrier sera adressé aux riverains afin qu'ils prennent leurs dispositions pour d'éventuels raccordement aux réseaux.

Une réunion sera organisée sur le terrain avec les riverains, une fois l'entreprise retenue.

#### **Point aménagement du carrefour Hauts de Bavans/Bel Air :**

Le projet définitif est désormais validé et sa labellisation PDU accordée par la CAPM. La consultation d'entreprises va être lancée.

#### **Jardins familiaux :**

Une réunion d'information des jardiniers sur l'utilisation des aires de compostage et la propreté des jardins, s'est déroulée le 1er avril à la MPT. Les jardiniers des parcelles 7, 9 et 24 ont été avertis pour le démontage de leurs installations en bois de plus de 0,80m.

Le remplacement des casiers a débuté fin avril.

#### **Logement de la poste :**

Les travaux de remise en état sont terminés et sa location peut être envisagée à partir du mois de mai 2009. Afin de rester homogène par rapport aux tarifs des locations définis le 29 janvier 2009, il est proposé de louer cette appartement à 450 € / mois + charges eau, gaz et électricité. Une décision de **Madame le Maire** sera prise en ce sens.

#### **Terrain ZAOUI :**

Suite à notre demande du 26 février 2009, le service Aménagement Développement du Patrimoine de la **CAPM** nous a confirmé par courrier en date du 31 mars 2009, que notre demande d'achat par l'Etablissement Public Foncier de la parcelle AE 110, lui avait été transmis avec avis favorable.

#### **Bilan nettoyage de printemps :**

Malgré des conditions météorologiques très défavorables, plus de 40 personnes ont participé à cette matinée de nettoyage. La Commission les en remercie vivement.

#### **Opération 2009 de mise en valeur des façades :**

- La mise en valeur des façades est une composante importante de la valorisation du paysage urbain. Or cette valorisation repose essentiellement sur le volontariat des propriétaires privés.

Aujourd'hui, les propriétaires qui souhaitent ravaloir leurs façades dans le pays de Montbéliard peuvent à ce jour déjà bénéficier : d'une mise à disposition gratuite d'un conseil couleur à la **CAPM**.

d'une subvention < façade > communale : actuellement 17 communes accordent une subvention dans ce

cadre.

- La Commune de Bavans a prévu dans son budget 2009 une somme de 20 000 € pour s'inscrire dans cette démarche. La Commission a proposé de démarrer cette opération sans attendre les dispositions de la **CAPM** qui pourraient amener une aide complémentaire en établissant une liste des secteurs concernés : RD 663, route d'accès au Mt Bart, centre village, rues du Puits, des Lilas, Bellevue, l'Emaillerie.

Le montant de la subvention est fixé à 15% du montant HT avec un plafond de 2 000 €. Seules les façades vues de l'espace public sont aidées par la Commune. Elle est versée au vu du respect des critères suivants :

- respect des préconisations du conseil couleur,
- travaux concernant l'intégralité des façades (du pied du bâtiment au bord de la toiture),
- travaux réalisés par des artisans ou entreprises inscrites au registre des métiers du commerce,
- garantie décennale obligatoire.

La Commission examinera chaque demande et fera un bilan en fin d'année.

#### **PLU des Communes de Présentevillers et Lougres (Point IV du présent ordre du jour) :**

- Commune de Présentevillers : notification de la délibération engageant la procédure de révision générale du POS en PLU. En réponse au courrier du Maire, la Commission ne souhaite pas être consultée pendant la durée de la révision mais se tient à sa disposition si nécessité de consultation.

- Commune de Lougres : après présentation à la Commission des documents du PLU arrêté (PADD, carte de zonage, .....), la Commission a donné un avis favorable et n'a formulé aucune observation car le projet n'impacte pas le territoire de la Commune de Bavans.

#### **Courriers : COLNEY et BLAUHELLIG :**

- Courrier COLNEY : possibilité d'achat par la Commune de la parcelle n° 112 d'une surface de 0,75 ares située à l'angle des rues des Cerisiers et des Jardins appartenant à **Mme MOSSARD**. La Commission réserve sa position dans l'attente du prix défini par les Domaines.

- Courrier BLAUHELLIG : proposition de vente à la Commune de la parcelle n° 268 section AH d'une surface d'environ 15 ares à l'angle de la Grande Rue et de la rue de la Berge. La Commission réserve sa position dans l'attente du prix défini par les Domaines.

#### **Instauration de la Participation pour Voirie Réseaux :**

L'application concomitante des lois Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) et Urbanisme Habitat (UH) à l'origine de la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR), et les mesures réglementaires parues récemment : décret du 28 août 2007 et son arrêté fixant les principes de calcul de la contribution relative à la modernisation et au développement du Service Public de l'Electricité impose aux Communes dans le cadre des autorisations d'Urbanisme déposées à compter du 1er janvier 2009 de contribuer pour 60% des travaux d'extension au renforcement de réseaux.

Afin de récupérer tout ou partie de cette contribution, la Commission propose d'instaurer le PVR en prenant une délibération.

**Michel DEMANGEON** : « Concernant PVR, la délibération n'a-t-elle pas été prise ? Participation à 60% des travaux ».

**Pierre KNEPERT** : « Non, la délibération n'avait pas été prise ».

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité, instaure le principe de la participation pour Voirie et Réseaux (PVR) sur tout le territoire communal.**

#### **Compte-rendu réunion SYGAM du 15 Avril 2009 :**

- approbation du compte de gestion et du compte administratif 2008,
- répartition de la redevance de fonctionnement 2008, Bavans touchera : 972,31 €,
- lancement de la procédure de Délégation de Service Public pour la desserte en gaz de la Commune d'Allenjoie,
- présentation de la structure **GrDF**,
- programme 2009 des réseaux de desserte en gaz naturel sur le **SYGAM**.

#### **Divers :**

- Enquête publique du Plan de Déplacement Urbain (PDU) révisé du 27/04/09 au 29/05/09.
- Visite d'une chaufferie bois à Beutal.

Cette réalisation de chauffage au bois décheté alimente 10 logements soit 685 m<sup>2</sup>, pour un coût d'approvisionnement de 3 125 € HT. Le locataire d'un T4 de 80 m<sup>2</sup> paie en moyenne 67 € par mois. Cet exemple intéressant conforte la Commission d'intégrer dans l'étude HDL concernant la réhabilitation de l'Ecole du Centre, la possibilité d'y installer une chaufferie bois.

- La délibération du 06 février 2009, concernant la location du logement rue des Bleuets (Bibliothèque), doit être annulée pour être remplacée par une décision. Le Conseil Municipal ayant donné délégation à Madame le Maire par délibération du 30/05/2008/.

- Décision pour les honoraires des Cabinets REGNIER et CETEC concernant l'extension du Multi Accueil « Les Tourtereaux » : montant 33 180,00 €

**Michel DEMANGEON** : « Concernant le carrefour Hauts de Bavans : Projet validé par qui ? Y aura-t-il une présentation au Conseil Municipal ? ».

**Pierre KNEPPERT** : « Projet validé par la Commission et ensuite par le Conseil Municipal, procédure normale.

**Michel DEMANGEON** : « Dans le cadre de la photothermographie, les Communes seront-elles informées quant aux mesures prises concernant leur patrimoine ? ».

**Pierre KNEPPERT** : « Une présentation spécifique aura lieu, chaque Commune recevra le résultat ».

**Agnès TRAVERSIER** : « Les demandes de ravalement de façades sollicitées avant les décisions de la CAPM seront-elles subventionnées après coup ? ».

**Pierre KNEPPERT** : « Oui ».

🕒 **COMMISSION « PETITE ENFANCE - VIE SCOLAIRE - JEUNESSE » séance du 21 avril 2009**  
- rapporteur **Christine MORENO** 🐉

#### **Conseil d'école primaire du 20 mars 2009 :**

##### **- Activités pédagogiques et sorties scolaires :**

\* Classe de découverte CM2 était en suspens (soucis de comportement de certains élèves et une charge de travail scolaire trop lourde due à la semaine des quatre jours) : **Madame VEZIN** a confirmé son maintien. La classe se déroulera aux Grangettes du 02 au 06 juin.

\* CP, CE1, CE2, CLIS : plusieurs sorties aux Jardins d'idées, visite des expositions « miam-miam » et « à table », visite prévue de la ruche école à Mathay, et tennis avec l'intervention de **Sébastien BARI** de la MPT.

\* CE1, CE2 : théâtre dans le cadre de l'animation en temps scolaire à raison de 10 séances et présentation d'une pièce lors de la fête des écoles.

\* Ensemble des classes de Bel Air : le projet musique s'est terminé par un spectacle à la salle polyvalente en février.

\* CM1 : initiation au tennis de table avec le club.

\* CM1 CM2 : intervention de la BPJ.

\* Prévention routière : le 08 juin après-midi.

##### **- Projet d'école :**

Se termine cette année. Reste à redéfinir le nouveau projet d'école qui concernera les trois années à venir.

##### **- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté) :**

\* Une réunion de concertation a eu lieu le 17 mars avec **Mme le Maire, Mme MORENO, Mme la Directrice**, les enseignants de l'école Champerriet et des représentants des parents d'élèves afin de faire le point sur les mises à jour à réaliser.

\* L'annuaire des secours ainsi que les plans de l'école comportant les derniers aménagements sont à réactualiser.

\* A fournir : un poste de radio avec piles, une ou plusieurs lampes de poche avec piles, ruban adhésif, des couvertures (ou couvertures de survie) ; prévoir un stock d'eau, et une trousse de secours.

\* Un exercice d'évacuation en présence des pompiers est souhaité.

##### **- Petits travaux divers :**

\* A l'école Champerriet problème du sky dôme qui se soulève dans le couloir : les services techniques l'ont réparé.

\* Grillage souvent soulevé ou enfoncé à l'école Champerriet : demande d'une intervention rapide des ateliers dès que les enseignantes signalent ce problème.

\* Bâtiment de l'école Champerriet : les enseignants se plaignent du froid, pas d'isolation autour des fenêtres, humidité le long des murs !

\* Squat sous le préau de l'école Bel Air : le portail de la cour sera réparé afin qu'il puisse être fermé correctement, et le petit passage entre la bute et le bâtiment sera fermé (vu avec la Commission Urbanisme).

\* Internet défectueux à l'école Champerriet, et l'installation en salle informatique n'est pas fonctionnelle : le 17 avril dernier, **Madame MORENO** et **Monsieur KNEPPERT** ont rencontré **Monsieur HERARD** avec **Madame VEZIN**. Celui-ci s'est engagé à revoir l'installation internet pour le bureau de direction et nous fera parvenir un devis pour une réinstallation correcte en salle informatique du matériel existant. D'autre part il regardera la possibilité de configurer les ordinateurs de Bel Air afin qu'ils puissent lire les clés USB.

\* **Madame VEZIN** demande une commande électrique pour ouvrir la porte de l'école Champerriet : cela n'est pas compatible avec ce système de porte. La possibilité d'installer un portillon d'entrée commandé électriquement pour accéder à l'école par la cour sera étudiée.

##### **- Aides personnalisées :**

A la demande de l'Inspection Académique, l'école élémentaire a dû harmoniser les horaires de soutien scolaire sur les deux sites. Ce soutien a donc dorénavant lieu les mardis et vendredis de 16h45 à 17h45. Un nouvel arrêté municipal rectifiant les horaires a été publié.

#### **Ecole maternelle :**

- Le projet cirque s'est terminé le 16 mars par un spectacle.

- Une vingtaine de parents ont répondu à notre invitation à la réunion d'information sur le réaménagement de l'espace



scolaire prévu lors des vacances de printemps.

- Les inscriptions pour la prochaine rentrée ont eu lieu à l'école Françoise Dolto.

- La Base Elèves : **Valérie PILI** est référente. Elle entrera les données administratives dans la « base élèves » dès la rentrée de septembre.

- Péri-scolaire : **Valérie PILI** a fourni la liste des jeux d'extérieur nécessaires pour l'animation périscolaire de printemps ; sachant que nous avons restitué au Centre de Loisirs tout ce qui leur appartenait. Leur achat est budgété.

#### **Multi Accueil « Les Tourtereaux » :**

- Travaux d'agrandissement : le cabinet **CETEC** est maître d'œuvre. Si possible, début des travaux le 02 juin.

- **Monsieur DEMOUGIN** a pris rendez-vous auprès d'une ou deux crèches afin que nous les visitions avant de choisir définitivement le mobilier.

#### **RIFAM des 4 Cantons (RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES) :**

La Commune d'Ecot, à sa demande, intègre le Relais après acceptation des différentes Communes concernées.

#### **Divers :**

**Monsieur DEMANGEON**, membre de la Commission « Vie des Sociétés », se questionne sur le bien fondé de la demande de subvention faite par **Monsieur MAULET**, président de « L'association sportive scolaire », puisqu'il finance une partie de cette association par le biais de la coopérative scolaire : contact sera pris auprès de l'Inspection Académique afin de connaître les modalités de financement d'une telle association.

### **🕒 COMMISSION « SOCIAL – POLITIQUE DE LA VILLE – SECURITE » séance du 20 avril 2009**

**- rapporteur Jocelyne MERAUX 🗨️**

#### **Maison Pour Tous :**

Subvention de 138 000 €.

En retour de la Sous-Préfecture, constat de désengagement de l'Etat occasionnant une baisse de subventions en 2009.

Le CLAS disparaît, le CUCS actuel prend fin au 31/12/09 (prolongation d'un an annoncée) certaines actions ne sont pas retenues. Et si nous tenons compte de la nouvelle géographie prioritaire où Bavans disparaît de la programmation en 2010, la Ville se préoccupe de l'avenir de la MPT et du devenir du personnel.

Sachant que :

- A l'instar d'autres Communes qui voient comme nous leurs subventions se réduire, il ne sera pas possible d'augmenter la subvention octroyée à la MPT.

- Des incertitudes subsistent également quant aux subventions CAPM et CAF.

- Un déficit MPT est constaté.

- Il ne sera pas possible de reprendre le personnel en territorial (6 au total / problème de profils de postes).

- Les charges sont importantes dans le budget AGASC par rapport au nombre de participants aux actions (nous n'avons pu obtenir encore le nombre exact).

**Claudine MIELLE** : « Quelles sont les actions non retenues, et celles qui fonctionnent bien, s'inquiéter sur le devenir social du quartier, le personnel, ..., un élément régulateur sur le quartier. La Commission travaille-t-elle sur un sujet tel que la drogue ? La MPT a un contact avec les plus jeunes (6 -12 ans), un travail doit être fait en amont, et de toute évidence conserver le contact sur le terrain. En cas de baisse de fonctionnement, le Conseil Municipal se prononcera ».

**Jocelyne MERAUX** : « La liste des actions vous sera transmise. Les éducateurs, ALTAU interviennent sur le sujet évoqué quant à la baisse des subventions (30 à 40 000 €) ».

**Claire RADREAU** : « Le quartier n'étant pas prioritaire, les professionnels suivent ce problème, on va tout de même essayer de maintenir les actions, quant au personnel de la MPT, il a refusé d'intégrer la fonction publique territoriale. Le Conseil Municipal se prononcera, cette proposition est valable ».

**Fabienne GRILLOT** : « ASSFAM a un rôle important, elle tisse un lien avec les familles, c'est un élément fédérateur pour le quartier ».

**Pierre KNEPERT** : « Un travail en amont doit se faire pour les 6 – 12 ans et également pour les 13 – 17 ans ».

**Agnès TRAVERSIER** : « Le déficit financier est constaté. Ont-ils encore des fonds propres ? ».

**Claire RADREAU / Jocelyne MERAUX** : « Leurs fonds propres diminuent ».

#### **Divers :**

- Information du forum public organisé par le Préfet sur les libertés et la sécurité des citoyens qui aura lieu au Centre Socio-Culturel de BETHONCOURT le 07/05/09 à 18h.

- Information du résultat du défilé de mode du 21/03/09 au profit du CCAS qui a donné lieu à une remise d'un bon

d'achat pour 7 télé-alarmes.

- Appel à candidature du Tribunal de Montbéliard pour être assesseur non professionnel à la Commission d'indemnisation aux victimes.

### 🕒 COMMISSION « COMMUNICATION » séance du 16 avril 2009

- rapporteur Betty PETIT ➤

#### Logo

Betty PETIT a rencontré Adeline CRELIER le mercredi 22 avril à 11h à la Mairie pour la remise de son prix (150 euros en bons d'achats) en présence de la presse.

Entretien avec Arnaud HUGÉAT, graphiste de la Société NOOSPHERE pour finalisation et vectorisation du logo. Devis (125 euros HT) envoyé rapidement pour commencer l'étude après « le bon pour accord ».

Après réalisation des échantillons, envoi de ceux-ci aux membres de la Commission pour avis consultatif. Le choix final a été fait en Conseil des Adjointes. L'original du logo choisi sera gravé sur un CD à conserver en Mairie ; cet original servira à toutes impressions sur toutes sortes de support.

La société NOOSPHERE peut également proposer ses services pour le « design » de sites internet.

#### Revue annuelle

- Distribution par les élus.

- Lors de la relecture de la revue, de nombreuses corrections sont encore à effectuer. De grosses erreurs sont encore remarquées, notamment dans le budget (oublis de chiffres, de paragraphes).

- Remarques : certaines associations (USB) annoncent dans leurs articles, des événements à venir. L'esprit « faits marquants de l'année écoulée » n'est donc plus respecté et le mélange entre ces annonces et le calendrier des manifestations proposé également dans la revue peut être préjudiciable à la clarté de la revue.

- Rappel : contrat signé avec CGO, 48 pages. La Commission a décidé de faire ajouter des pages supplémentaires, exemple : galerie photos. La conception doit être encore une fois revue.

#### Site Internet

Anne-Marie AUDOUZE a remarqué le retard dans la mise à jour de la composition du Conseil Municipal, suite à la démission de Samuel JEANNINGROS. Correction en cours, ainsi que mise à jour de la composition des Commissions.

Affichage en première page (page d'accueil) des manifestations des associations autres que MPT, Bibliothèque : une zone pourra être créée à cet effet. Le contenu de l'annonce sera réduit : titre, date, lieu, horaire, nom de l'association.

Afin d'assurer ces nouvelles tâches et de pérenniser celles déjà en place depuis le lancement du site internet, il est indispensable d'associer du personnel administratif (au moins deux personnes polyvalentes). Formation à prévoir, suite au départ d'un agent.

#### Panneau lumineux

A ce jour manque des numéros de compteur électrique, et une « synchronisation » EDF-France Telecom doit être envisagée avant la mise en service.

Agnès TRAVERSIER : « Coût global (installation + fourniture) ? ».

Betty PETIT : « 11 500 € environ ».

#### Bavans Info

Toujours des problèmes de distribution.

Étude comparative des coûts de fabrication du Bavans Info : cette étude menée conjointement avec le renouvellement du contrat du parc de télécopieurs de la Commune, permet d'envisager des gains annuels intéressants, en travaillant en partenariat avec une imprimerie extérieure et en optimisant le type de photocopieurs utilisés en Mairie, en particulier : économie de 4 216,76 € / an.

Le Bavans info sera imprimé dorénavant à l'imprimerie VALLAT à Voujaucourt (devis le plus intéressant). 68 200 photocopies couleurs seront imprimées en moins en Mairie. Au niveau de la conception, nous pourrions concevoir un Bavans info tout en couleur pour le même tarif.

Réflexion sur l'outil de conception du Bavans Info : continuer avec Microsoft-Word (qui n'est pas adapté pour la mise en page) ou utiliser Microsoft-Publisher ou Scribus ou autres outils plus « professionnels » (PAO)?

#### Divers

Abris sous Roche : un groupe de scouts de France souhaite visiter ce site ; Mr DELOYE a été contacté pour accompagner ce groupe. Lorsqu'une date sera définie, les Ateliers Municipaux devront se charger de nettoyer le site. Ce site a fait l'objet d'une remarque lors de la présentation du PLU en réunion publique du 14 avril 2009, car il n'apparaît pas dans les documents présentés.

### 🕒 COMMISSION « CULTURE - ANIMATION » séances des 31 mars 2009 et 05 mai 2009



- rapporteur **Carole PARRAIN** 🐉

### **Préparation de la Fête de la Musique :**

- Les modalités :

Sont préservés les lieux, heures, le jour.

- Le matériel : rencontre avec **HAROUN** le 02 avril pour la sonorisation des scènes.

Il faut deux tables de mixage, deux ingénieurs du son ;

**HAROUN** s'engage à sonoriser les deux scènes pour le prix d'une seule, devis envoyé en Mairie. Il demande que la liste des groupes lui soit fournie pour connaître leurs besoins techniques, il faudra également prévoir pour l'extérieur : table, samia et marabout en cas de pluie car l'ingénieur du son doit se situer face à la scène à couvert. Il faudra une réunion de travail avec les Ateliers et **Mr MAKSOU** pour définir la position exacte de la scène extérieure par rapport aux branchements électriques. Pour la scène salle polyvalente, moins de soucis.

**HAROUN** pense qu'il faut limiter le nombre de groupes car le temps de réglage des balances entre chaque groupe sonorisé est de 15 minutes.

Il prévoit d'installer la sonorisation le dimanche matin.

- L'organisation : L'association des Motowards s'occupe de la buvette et d'une resto rapide à la salle polyvalente, **Mr GIRARDOT** fait de même sur la Place Centrale.

- Les groupes :

Se produiront salle polyvalente : - *Cool Running : reggae*

- *Chorale les Baladins de Bavans*

- *Ecole Nationale de Musique : chœurs d'enfants de Bavans, Sochaux, Mandeuve, Seloncourt*

- *MPT : chants et percussions*

- *Ecole de Musique Soppelsa : variétés aux synthétiseurs*

- *Sarah Sand : variétés française et anglaise*

- *Cap'taine Jack : musique celtique*

- *Orchestre Emeraude : variétés des années 80*

Se produiront Place Centrale : - *L'Echo du Mont-Bart*

- *MPT : chants et percussions*

- *Taste in Vibs : ska et pop anglaise*

- *Dj Raphaël*

- *Djembé Seloncourt*

- *MK2*

La Commission Communication se charge de transmettre l'info à Radio France Belfort.

Info sur le panneau lumineux (qui sera installé), le site internet, le Bavans Info (plus des plaquettes), affiches et journaux.

Il serait bien d'associer la MPT pour la confection de panneaux sandwichs aux entrées du village et d'une banderole.

- Proposition de la lettre d'engagement : elle sera envoyée aux groupes et la réponse est demandée pour le 1er juin. Un accord verbal étant déjà fait.

- Confirmation de nouveaux groupes et programmation :

- Des contacts ont été pris avec un groupe de musique celtique : « Les captain jack » à confirmer pour le créneau 21h30 à 22h30 salle polyvalente.
- Un groupe : « Les synopsis » de Mathay pour la pop Anglaise doit confirmer pour le créneau 21h à 22h30 scène extérieure.
- L'école de musique Soppelsa-Bigeard confirme sa participation pour le créneau 20h30 à 21h15 salle polyvalente (20 ados et des synthétiseurs pour des morceaux variés).
- Des réponses négatives du groupe de Seloncourt de Pop Rock, Les Flash Bock, un autre groupe de Seloncourt. Confirmation de la participation de la chanteuse Sarah Sand.

A ce jour la programmation sur les deux scènes est assez complète.

- Affiches : deux modèles sont proposés par **Mr RENOUX** et complétés avec les dernières infos des groupes. Une petite plaquette est également proposée et modelée.

- Un courrier type a été préparé pour les riverains, qui doit leur présenter les gênes occasionnées pendant cette fête.

- La présentation des groupes pendant la soirée revient aux deux DJ.

### **Divers :**

- Nouvelle invitée dans la Commission : **Mme PIERREJEAN Jacqueline**.

- **Mme TOUROT** souhaite, en partenariat avec la Commission, organiser une exposition hommage des œuvres de son mari décédé ; cette exposition se tiendra le week-end du patrimoine en septembre.

- La **CAPM** nous informe :

\* dimanche 24 mai de 10h à 18h : visites guidées sur la Commune,  
« Murder au fort du Mont Bart »,

\* du 1er juillet au 30 août, du mercredi au dimanche, à 15h : visites guidées du fort,

- Courrier de la MJC de Valentigney sur le projet « Lis avec moi », contact sera pris avec **Mme HUMBERT** pour préciser leur démarche sachant que des actions se font à Bavans dans la crèche/halte- garderie, le centre médico-social.

- Bilan de l'expo Arts et chocolats du 14 et 15 mars : affluence moyenne sur le week-end très ensoleillé ! Un don de 51 € a été fait au CCAS suite à la tombola. Les artistes présents sont satisfaits de l'organisation, du thème choisi, le chocolatier également.
- Attribution d'une subvention de 500 € à EURO CUIVRES, qui doit se produire au Mont Bart.

**Le Conseil Municipal, par 20 voix POUR et 6 ABSTENTIONS, attribue à EURO CUIVRES une subvention de 500 €.**

#### **Infos diverses :**

- Bavans : Le concert Eurocuivres du 17 Juillet au Fort du Mont Bart est annulé faute de places. Il est remplacé le mercredi 22 juillet par un concert de piano.
  - Le 13 juillet : thème retenu pour les feux « Musiques de comédies musicales »
  - Le 29/05/2009 : portes ouvertes aux Ateliers de 15h à 18h avec remise des récompenses pour le fleurissement et les illuminations. Un tableau de synthèse a été réalisé ainsi qu'un tableau d'émargements pour les récompenses à tenir ce jour-là. Des personnes de la Commission doivent être présentes pour l'installation du pot de l'amitié et la remise des fleurs.
- Distribution à la fête d'Audincourt d'une plaquette d'appel aux forains pour la fête de Bavans.
- Lors du Marché aux Fleurs du 1er mai, des adresses d'artisans ont été recueillies pour le miel, des confitures bio, du champagne, un viticulteur de Beaujolais pour le Marché des Saveurs (prévoir réunion avec les fruitiers).

#### **🕒 COMMISSION « TRAVAUX - ATELIERS - FORET - CIMETIERE » séances du 15 mai 2009 - rapporteur Mourad MAKSOU D**

##### **Forêt**

Vente de bois façonné :

Le lot de hêtre P 10 (parcours vitae) a été vendu 3376 € pour 93 m3 estimé, le lot de chêne et de merisier par contre n'a pas trouvé acquéreur, il a été décidé de le destiner aux bois de livraison.

Concernant le chemin forestier, le dossier est clos et nous sommes toujours en attente de la subvention de l'ONF pour commencer les travaux.

La quantité de bois destinée à la livraison s'élève à ce jour à 443 stères.

L'affouage se déroule bien, seuls 2 lots restent à terminer.

Suite à des dépôts sauvages de plus en plus volumineux et répétitifs, il a été décidé d'interdire l'accès aux chemins aux véhicules, par un moyen approprié. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

L'association les Classes-Bonbons d'Arcey, qui organise le 31 mai une randonnée à VTT, demande l'autorisation de traverser une partie de la forêt communale. Accord de la Commission.

Une piste de cross rudimentaire et dangereuse créée avec des planches, des palettes et déplacement de terre, jugée dangereuse, située à proximité de la Roche aux Corbeaux, pourrait occasionner des dommages corporels à ses utilisateurs et par là même, engager la responsabilité de la municipalité : la destruction a été demandée et sera effectuée par les membres de la Commission.

##### **Ateliers**

Concernant le projet Balayeuse un questionnaire a été transmis aux communes et communautés de communes alentours pour quantifier leurs besoins et fréquences de passages afin d'avancer dans ce projet de mutualisation. Une démonstration a eu lieu jeudi 14 mai en Mairie de Bavans, une autre s'est déroulée en Mairie de Dung le vendredi 15 mai, où une délégation accompagnée de Mme le maire s'est déplacée ; la délégation s'est rendue par la suite à Beutal visiter une chaufferie bois.

Une journée « Portes ouvertes » aura lieu aux Ateliers municipaux le vendredi 29 mai de 15 h à 18h où se déroulera la remise des récompenses pour le fleurissement et les illuminations.

##### **Cimetière**

Les travaux à réaliser par les Ateliers Municipaux au Carré Militaire sont inscrits au planning.

**Claudine MIELLE** : « Signale des dépôts sauvages ».

**Mourad MAKSOU D** : « Une enquête de la gendarmerie est en cours ».

**Michel DEMANGEON** : « Le dossier balayeuse : réunion, démonstration ont lieu, avez-vous un dossier technico-financier ? Comment allez-vous pratiquer ? »

**Claire RADREAU** : « C'est un projet à l'étude, 25 Communes sont intéressées ».

**Mourad MAKSOU D** : « Le travail se poursuit en Commission ».

#### **🕒 COMMISSION « VIE DES SOCIETES » séances des 16 mars 2009 et 20 avril 2009 - rapporteur Christian BELZ**

##### **Etat d'avancement des travaux de salles :**

- Les travaux de rénovation de la toiture Bel Air sont terminés.
- La Salle des Sociétés a été remise en peinture, le changement des radiateurs est réalisé.
- Une réfection du Micro site de Champerriet est à prévoir.
- Un contrôle des plaques de bardage de la salle omnisports est à réaliser.
- Compte tenu de la recrudescence d'intrusion dans les locaux communaux, un courrier accompagné d'un nouveau règlement sera adressé aux associations afin de rappeler les règles d'utilisation des équipements sportifs.
- La Commission propose que la gardienne fasse un état des lieux régulier de la salle et signale toute anomalie.
- Des travaux de rénovation étant prévus dans l'école du Centre, chaque association utilisant ces locaux sera consultée pour trouver des solutions de remplacement (Philatélie, Chorale, ORCA, Maisons Comtoises).
- Le club « ORCA » a déjà été sollicité pour trouver une solution de restockage de son matériel, la municipalité cherche également une solution parmi les locaux communaux.

### **Tennis :**

- Il a été demandé à la Société « France réalisation » de nous transmettre un planning des travaux.
- Compte tenu du planning de travail de la société « France Réalisation » et du calendrier de compétition du club qui a débuté le 03 mai, la rénovation des courts de Tennis Bel Air est repoussée à début juillet.
- Une demande de subvention a été faite à la Fédération de tennis mais celle-ci ne subventionne plus les réfections en béton poreux.
- Afin de sécuriser le déroulement des compétitions, un rebouchage des trous des courts a été réalisé avec l'aide des membres du club.
  - Le Club a demandé la réparation du coffre de rangement de la Salle Omnisports afin de pouvoir le cadenasser ; les travaux étant réduits, il a été demandé au Club de les prendre en charge.

### **Gym :**

- La Gym a signalé un dysfonctionnement du chauffage dans la Salle Omnisports ainsi qu'un problème de fermeture de porte.
- La porte des vestiaires filles a été endommagée et doit être remplacée.
- Un point est à réaliser avec la présidente pour préciser les travaux d'obturation de la fosse.
- L'Association a organisé un repas avec démonstration le dimanche 05 avril.

### **MPT :**

- Le 13 mars, la MPT et l'Adjoint « Vie des Sociétés » ont organisé une rencontre avec les Présidents de certains Clubs ; étaient présents les Clubs de Karaté, Tir, Foot, Tennis, Basket, Gym et Randonnée.
- L'ordre du jour était : \* Programme de découverte d'activités extra scolaires  
\* Proposition d'un Forum des Associations

Les Associations présentes étaient toutes intéressées pour participer au programme de découverte de leurs Associations à condition que ce programme se déroule durant le 1er semestre 2009.

La MPT prendra rendez vous avec chaque Association afin de définir l'organisation de ce programme.

Les Associations présentes n'ont pas toutes ressenti l'intérêt d'un Forum, l'idée de rencontres inter associations semblerait plus intéressante, cette idée sera étudiée en Commission en partenariat avec les Associations.

- La MPT a édité une plaquette d'inscription aux séances de découvertes sportives.

Ces plaquettes distribuées aux enfants de l'école élémentaire de Bavans offrent la possibilité de leur faire découvrir le Basket, le Tennis, le Tir, le Karaté, la Randonnée et le Hand Ball.

### **Opération Brioches :**

Elle a eu lieu le vendredi 24 avril à partir de 17h30.

Recettes : 2 470 € pour information.

**Claudine MIELLE :** « Certaines associations achètent les brioches ».

**Christian BELZ :** « Peu de participants, la Commission se penche sur une autre organisation afin d'étendre les nombres des volontaires ».

### **Amicale des Sociétés :**

- Une première version de la Convention sur la gestion du matériel et des locaux a été envoyée à l'Amicale pour validation. Une synthèse des 2 Conventions sera établie.
- Pour répondre à 2 demandes de l'Amicale, la Commission propose une subvention exceptionnelle de 1 000 € dont 800 € pour l'achat de 15 murs de stand et 200 € pour l'achat des récompenses de la course du Mont Bart. L'Amicale n'intervenant pas à la Course du Mont-Bart, ne percevra pas les 200 €.

**Le Conseil Municipal, par 25 voix POUR, attribue à l'Amicale des Sociétés, une subvention de 800 €.**

### **Argumentaire Zone de Loisirs :**

- La Commission a commencé à monter un argumentaire sur l'utilité de la Zone de Loisirs ; un courrier a été envoyé

aux Tennis, Tennis de Table et Karaté afin de recueillir leurs besoins pour étayer le dossier d'argumentation. Aujourd'hui, le Tennis a répondu.

- Arguments :

- \* Le PPRI limite toute possibilité d'extension des structures actuelles.
  - \* L'occupation de la Salle Omnisports ne permet plus de répondre aux demandes de créneaux supplémentaires réclamés par les Clubs (Hand, Tennis, Karaté), ceux-ci sont contraints de former des groupes trop importants, ce qui ne favorise pas la qualité et la sécurité des entraînements, de plus cela se traduit par des refus de nouveaux adhérents.
  - \* Le taux d'occupation de la salle ne permet aucune nouvelle création de club sportif (ex Badminton).
  - \* La salle du Tennis de table est très vétuste et ne répond plus aux normes de ce sport et aux besoins du Club.
  - \* La Salle des Sociétés est également très vétuste et nécessiterait des travaux très importants pour sa remise en état.
  - \* Il y a un déficit de locaux pour réaliser les réunions et stocker le matériel des associations.
- Les terrains sont toujours en cours d'acquisition.  
- La Commission sportive de la CAPM étudiera le dossier lors de sa prochaine réunion de Commission.

Subventions :

- Le Volley club n'ayant pas transmis son dossier annuel de subvention, la Commission a proposé de transférer la subvention prévue dans la réserve des subventions exceptionnelles soit 400 €.
- Nous avons reçu un dossier de demande de subvention d'une nouvelle association, l'Association Scolaire Bavanaise. Certains points des statuts de cette association ont demandé de plus amples informations.

Divers :

- Un groupe de jeunes du quartier Champerriet réclame la possibilité d'utiliser la Salle Omnisports.
- Courrier de démission de **Mr MARKESIC** en tant que président de l'association « La Sauvegarde des Fruitières ». Remplaçante : **Mme Nicole JEANNEY**.
- **Mr BELZ** a participé à l'Assemblée Générale de l'association du Fort du Mont Bart.

V – Divers → **Rapporteur Claire RADREAU** ↻

- Elections européennes du 07 juin : un tableau des permanences pour la tenue des bureaux de vote est remis aux membres ; ils devront communiquer leur disponibilité.
- Les comptes-rendus de Municipalité des 01 – 15 – 22 – 29 avril 2009 et 06 mai 2009 sont repris dans les divers rapports de Commissions.
- Prochaine réunion le 24 juillet 2009 à 18 heures.

Séance levée à 21 heures